

**Mercredi 21 juillet 2010 - 11:42**

## **Elisabeth Hubert propose de créer dans chaque ARS un chef de projet pour les structures de santé de proximité**

(par Cécile OLIVIER)

PARIS, 21 juillet 2010 (APM) - Elisabeth Hubert a proposé mardi de mettre en place au sein des agences régionales de santé (ARS) un poste de chef de projet qui serait chargé d'accompagner les projets de structures de santé de proximité, comme les maisons de santé pluridisciplinaires, les pôles ou les centres de santé.

Dans le cadre de sa mission sur la médecine de proximité, Elisabeth Hubert s'est rendue mardi au centre de santé de Pierrefitte-sur-Seine (Seine-Saint-Denis) puis à la maison pluridisciplinaire de Villiers-le-Bel (Val-d'Oise). Elle a ensuite animé à Paris une table ronde sur le thème "quel avenir pour la médecine de proximité" à laquelle ont participé plus d'une centaine de professionnels médicaux et paramédicaux franciliens.

Lors d'un point presse à l'ARS Ile-de-France à Paris, elle a indiqué qu'elle avait procédé à plus de 60 auditions et qu'elle avait effectué une petite dizaine de déplacements au cours des trois premiers mois de sa mission.

Dressant un bilan de sa mission, elle a rapporté qu'elle avait visité des structures avec des organisations très variées (pôles, centres ou maisons de santé) mais que beaucoup avaient comme point commun un manque de soutien lors de la mise en place.

"Très souvent, les porteurs de projet ont réfléchi longtemps pour créer leur structure mais à un certain moment, ils auraient dû être accompagnés", a déclaré l'ancienne ministre.

"La conduite de projet, ce sont des métiers et je plaide auprès des tutelles pour (...) un accompagnement. Les professionnels eux-mêmes le demandent pour être aidés à ne pas faire les erreurs qui ont été faites ailleurs", a-t-elle ajouté.

L'accompagnement devrait porter selon elle sur la gestion et l'administration des structures, la coordination et la coopération entre professionnels, la mise en place des systèmes d'information et le choix architectural. Elle propose que chaque ARS mette en place un chef de projet chargé de cette mission.

"Il faut des gens opérationnels rapidement pour accompagner les très nombreux projets qui sont en train de fleurir", a estimé Elisabeth Hubert. Elle considère que les chefs de projet seront "détenteurs d'un savoir et d'une expertise dans leur région" et pourront ainsi aider efficacement les professionnels.

Mais certaines ARS ont d'ores et déjà indiqué à Elisabeth Hubert que les contraintes des agences, notamment en termes d'embauches, rendraient difficile la création d'un poste consacré à cette activité.

"J'ai des exemples d'ARS qui se tournent vers des consultants pour la conduite de projets. Je pense qu'en interne, le prix mis dans les activités de conseil pourrait être dévolu pour un temps de chef de projet", a-t-elle estimé.

Lors de la table ronde avec les professionnels de santé, le président du conseil de l'Ordre des médecins de la Seine-Saint-Denis, Edgard Fellous, a confirmé que "les maisons médicales qui [avaient] marché [étaient] celles où l'Etat s'était impliqué".

## PAS DE MODELE UNIQUE, MAIS AVEC DU MEDICO-SOCIAL

Dans son rapport qu'elle remettra début octobre, Elisabeth Hubert ne proposera "pas un modèle unique" d'organisation des structures de médecine de proximité mais indiquera "ce qu'il ne faut pas faire" et "des erreurs à ne pas conduire".

Elle pense notamment que les projets portés uniquement par les collectivités territoriales sans implication en amont des professionnels de santé fonctionnent mal. "Il faut au départ un solide projet de santé et pas seulement un projet immobilier", a-t-elle déclaré. Elle déconseille aussi des projets non pluridisciplinaires dès le début.

"Un projet porté uniquement par des médecins et qui pensent que les autres professions les rejoindront, ce n'est pas une bonne démarche", a-t-elle indiqué.

Elisabeth Hubert proposera des mesures pour alléger les tâches administratives et de gestion pour les professionnels de santé et pourrait proposer d'instaurer un "forfait de structures". Elle évoquera aussi la rémunération des actes des professionnels et devrait proposer qu'elle soit "hiérarchisée" pour tenir compte des différents types de consultation.

Concernant la formation des professionnels de santé, elle suggèrera de "modifier sensiblement la formation initiale" pour multiplier les possibilités de pratiques de stage des étudiants et non "plus présenter comme seul modèle de formation, les CHU".

Elisabeth Hubert proposera que les structures de santé de proximité intègrent des prestations médico-sociales. "C'est un des grands manques des structures. Il faut un temps social, c'est-à-dire l'intégration d'une assistante sociale pour gérer par exemple l'accès aux soins à domicile ou à des auxiliaires de vie pour les personnes âgées", a déclaré Elisabeth Hubert.

Plusieurs propositions concerneront les systèmes d'information, pour lesquels "il est urgent de mettre de l'ordre et (...) arrêter de bricoler". "Il va falloir être plus structurants et avoir une dynamique plus forte pour accompagner les professionnels sur ce domaine", a prévenu Elisabeth Hubert.

La présidente de la Fédération nationale des établissements d'hospitalisation à domicile (Fnehad) et ancienne ministre de la santé publique et de l'assurance maladie a été chargée le 16 avril par le chef de l'Etat d'organiser une vaste concertation sur la médecine libérale afin de proposer d'ici fin septembre des "mesures structurelles" permettant de moderniser l'exercice libéral (cf dépêche APM VGNDG002), rappelle-t-on.

co/san/APM polsan  
[redaction@apmnews.com](mailto:redaction@apmnews.com)

CONGL001 21/07/2010 11:42 ACTU